

Chalette

Magazine municipal / n°5 / 2 août 2010



Place **Commune**



“Faites du sport”

P 5



**Libération
de Chalette
le 23 août 1944**

P 7



**Vers d'autres
14 juillet**

*En raison de la période
estivale, le journal
est réduit à 8 pages*

L'été, une bonne occasion de découvrir ou redécouvrir notre ville

Connaissons-nous vraiment notre ville ? Avons-nous déjà pris le temps de nous perdre au fil de ses chemins, le long de ses rivières, dans ses cinq quartiers, ses bois, découvrir les brumes et le chant des oiseaux au petit matin dans les roselières ? Sans doute, me direz-vous. Mais je vous invite à renouveler l'expérience, à repartir à l'aventure.

Notre commune change, évolue. Nous avons l'ambition de permettre à chacun de vous d'y vivre bien. Cette volonté se concrétise dans les évolutions de nos quartiers. Des plus spectaculaires, comme la mutation du quartier Kennedy, qui se réalise dans le cadre de l'Agence de renouvellement urbain, aux plus discrètes, avec les améliorations de nos voiries, la sécurisation des abords de nos écoles, le fleurissement...

Nous viendrons dans les prochains mois débattre avec vous de vos attentes pour votre quartier, votre rue. Mais nous poursuivons, au fil des années,

nos engagements pour que vous puissiez bénéficier de tous les avantages de la vie en ville – la proximité des services et équipements publics, d'activités culturelles et sportives, de commerces, tout en essayant d'en diminuer les inconvénients.

Pour cela, nous bénéficions à Chalette d'un environnement exceptionnel. Nous disposons de plusieurs hectares de forêt à deux pas des habitations, nos canaux et rivières offrent, en sortant de chez nous, des heures de promenades à pied ou à vélo. La base de loisirs du Lac, sa baignade, ses aires de pique-nique ou de jeux peuvent également nous offrir de formidables opportunités pour se retrouver et partager ensemble de bons moments. Tous ces espaces naturels sont une grande richesse pour notre commune et ses habitants. Ils nécessitent un gros travail d'entretien et d'aménagements pour notre ville, que nous avons décidé de réaliser dans une démarche de développement durable, plus respectueuse pour notre environnement. Fauchage tardif, gestion différenciée, limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires, reconquête de la faune et de la flore... Tous ces mots, toutes ces pratiques, nous aurons l'occasion ces prochains mois de les expliquer, pour vous faire partager notre volonté de préserver, avec vous, la richesse de notre lieu de vie.

Je vous souhaite un très bon été.

Franck DEMAUMONT,
Maire de Chalette-sur-Loing



Sommaire

P 3 - Actualités

- Parrainages républicains
- Des aides pour les commerçants

P 4 - On en parle

- Un été « musclé » avec le service des sports
- La rentrée scolaire se prépare dès maintenant !

P 5 et 6

Sports et Loisirs

- «Envie de sport !»
- Souvenirs du Tour de France

P 7 - Histoire d'avant

- Un beau soir l'avenir s'appelle le passé !

P 8 - À l'affiche

- Sous les étoiles de Chalette
- État civil
- Brèves

Chalette

Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 43 21 99 02



Parrainages républicains

A l'initiative du collectif immigrés du montargois, jeudi 15 juillet s'est déroulée en mairie une cérémonie un peu particulière : un parrainage républicain. Mais qu'est-ce qu'un parrainage républicain ? En fait cette célébration officielle permet à des enfants ou des adultes sans papiers d'échapper à la fatalité de la peur et de leur apporter un soutien concret et quotidien.

En introduction aux parrainages Gisèle Mazel, une des responsables du collectif immigrés a rappelé le rôle de ce collectif : « Fondé en 1989 et composé de représentants d'associations, de syndicats ou de personnes individuelles, cette structure repose sur trois axes : la défense des droits des immigrés, la lutte contre le racisme et la promotion des échanges culturels. C'est donc tout naturellement que ses membres aident aux parrainages d'enfants de parents en demande de régularisation ». Pour sa part, en s'adressant aux enfants et à leurs proches dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, Franck Demaumont a souligné l'évidence pour Chalette, terre d'accueil, de leur apporter son soutien : « Notre ville et sa population sont les héritières actives d'une longue tradition d'accueil, de lutte, de solidarité et d'hospitalité, mais aussi de désobéissance quand nous considérons que les droits et la dignité des individus sont bafoués. Il est donc normal que notre cité et ses élus marquent, par un acte officiel et symbolique, leur volonté de

vous placer, vous tous, enfants réunis ici aujourd'hui avec vos parrains et marraines, sous la protection des Institutions Républicaines. En agissant de la sorte, nous disons à ceux qui menacent la volonté d'accueil et de solidarité de notre peuple, que nous ne laisserons pas faire ! »

B. Taleb



Commerçants : des aides pour rénover vos vitrines

Le fonds d'intervention pour le service, l'artisanat et le commerce (FISAC) subventionne des travaux ou des actions visant à dynamiser le commerce et l'artisanat. L'objectif est de valoriser les commerces et de fidéliser la clientèle.

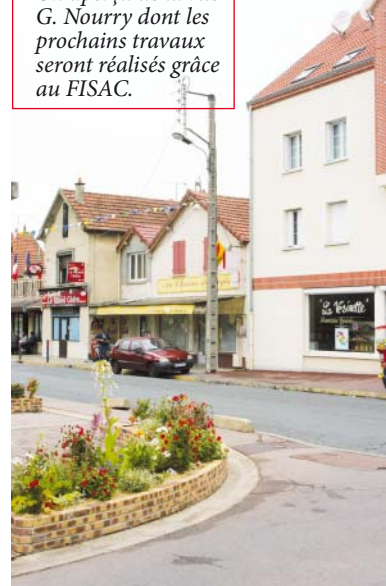
Ce fonds, qui émane de l'État est activé depuis début juin.

Les commerçants qui souhaitent entreprendre des travaux d'amélioration de leur espace de vente pourront prétendre à une aide du FISAC qui pourra atteindre 30% de certains travaux dont la

rénovation des façades et l'amélioration de l'accessibilité. Ils doivent se manifester auprès du service Economie de la Ville (02.38.89.59.20) qui leur indiquera la marche à suivre. Une réunion d'information sera organisée en septembre sur ce sujet.

A noter que le FISAC peut subventionner à une certaine hauteur les opérations commerciales organisées par les Unions commerciales : sont concernées les journées commerciales, les opérations sur le thème de Noël pour l'Union commerciale de Chalette.

Un aperçu de la rue G. Nourry dont les prochains travaux seront réalisés grâce au FISAC.



On en parle...

Un été "musclé" avec le service des sports



Dans le cadre des activités d'été et à l'initiative du service des sports, des activités sportives ont été mises en place avec le service Jeunesse et le centre de loisirs Louis Aragon. Dans la semaine du 12 au 16 juillet les activités étaient également ouvertes gratuitement à tous. Durant les deux mois d'été, encadrés par les animateurs du service des sports, les jeunes Chalettois peuvent ainsi découvrir et s'initier à différentes disciplines

sportives telles que le tir à l'arc, le hockey sur gazon, le badminton, la pétéca⁽¹⁾, le beach volley, le vtt, le jeu de la tèque⁽²⁾...

Pour David, l'un des animateurs, « ces activités sont un savant dosage « musclé » qui permettent aux enfants de découvrir diverses activités sportives et de pratiquer des disciplines auxquelles ils n'auraient pas pensé. Souvent les jeunes s'inscrivent dans un club et abandonnent quelques semaines ou mois après, car ils ne trouvent pas dans l'activité ce qu'ils espéraient. En leur faisant découvrir plusieurs sports, pendant l'été mais aussi tout le long de l'année, on peut espérer qu'ils choisissent ensuite, un sport qui leur plaisent vraiment ». Et de rajouter « et puis c'est une bonne façon de les préparer à participer avec leurs parents et copains, à la « faites du sport » qui se déroulera en septembre prochain ».

B. Taleb

⁽¹⁾ Sport traditionnel au Brésil, le plus populaire après le football. Mélange de badminton et de volley, le jeu consiste à s'échanger la pétéca, sorte de gros volant formé de quatre grandes plumes sur une base en caoutchouc, entre deux joueurs de part et d'autre d'un filet.

⁽²⁾ Jeu sportif traditionnel d'origine normande. Il s'apparente quelque peu au baseball et se joue encore notamment dans les écoles, les centres de vacances et de loisirs, sur la plage ou dans les fêtes des jeux et sports traditionnels de Normandie.

La rentrée scolaire se prépare dès maintenant !

A peine l'école terminée il faut penser à la rentrée et aux modalités d'inscriptions aux différents services rendus par la ville. Petit pense-bête...

➔ Inscriptions scolaires

Pour toute nouvelle inscription scolaire durant l'été, il convient de se présenter au service scolaire de la ville muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé et en cas de changement d'école d'un certificat de radiation.



Activité chant lors la pause de midi.

➔ Inscriptions aux activités périscolaires : restauration scolaire, accueils pré et post scolaires – centres de loisirs

Celles-ci doivent être réalisées en mairie au service enfance-scolaire (02 38 89 59 55) **dès maintenant** du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 avant le premier jour de présence de l'enfant à l'un de ces services.

Pièces à fournir :

- carnet de santé de l'enfant,
- n°d'allocataire de la C.A.F
- Une attestation d'assurance extra scolaire responsabilité civile est obligatoire et une attestation d'assurance extra scolaire individuelle accident est recommandée.

Sports et loisirs

“Envie de sport !”

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Chalette organise l'opération « *Faites du Sport* ». Cette manifestation se déroulera du 11 au 19 septembre 2010 dans toute la ville, mais également au complexe sportif du Château-Blanc à Villemandeur.

En partenariat avec de nombreux clubs et associations sportives chalettoises et de l'agglomération, les enfants seront invités à s'initier à des disciplines sportives variées, que ce soit du karaté, du foot, du taekwondo, de la nage avec palme mais aussi de la voile avec le tout nouveau club. Autant dire que ces découvertes permettront de nouvelles inscriptions dans les différents clubs sportifs.

L'avenir du sport sur la ville, en débat.

De nombreux temps forts ponctueront cette période sportive. **Le premier se tiendra au complexe sportif du Château-Blanc le 11 septembre.** Pour l'occasion, les clubs présents présenteront des démonstrations de leur discipline. Ce rendez-vous sera aussi le moment pour la municipalité de tenir un forum débat sur des questions sportives et sur le projet sportif de Chalette. Pour reprendre les termes de Christophe Rambaud, adjoint aux sports, « *les élus souhaitent réécrire le projet sportif local, il est temps de le réactualiser, de se projeter sur les cinq années à venir et ce en parfaite coordination avec les associations et clubs de la ville* ».

Lors de cette journée, les élus de Chalette remettront les « trophées du sport » placés cette année sur le thème du bénévolat qu'il conviendra de valoriser.

En outre, une rencontre de handball pour une qualification à la coupe de France clôturera cette journée.

Le deuxième temps fort se déroulera du 13 au 17 septembre, dans tous les quartiers de la ville. Les associations accueilleront l'ensemble des Chalettois et Chalettoises, petits et grands, dans leurs équipements dédiés au sport pour leur faire découvrir leur discipline à travers diverses animations. Enfin, sur deux jours, avec le concours de l'Education nationale, il sera proposé à tous les écoliers des découvertes sportives à la base de loisirs du lac, au complexe A. De laune, dans les infrastructures sportives de Vésines, à la maison des associations et au gymnase Eluard.

Patrice Avezard



Programme disponible en mairie

Quelques moments forts de « *Faites du Sport* »

- **Le 11 septembre au complexe du Château-Blanc :**
 - > à 18h30 : Remise des Trophées du Sport
 - > à 20h30 : Rencontre de handball en séniors 1 garçons pour la coupe de France en niveau régional avec Ahmanda contre Aubigny-sur-Nère.
- **Le mercredi 15 septembre au stade de la garenne à 16h00 :**
Rencontre de football jeunes -U15- de niveau national : AJ Auxerre - US Orléans.
- **Le samedi 18 septembre au gymnase P.Picasso :**
Rencontre de basket-ball de niveau régional entre les Amis du basket et Savigny le temple.
- **Les 18 et 19 septembre au Lac de Chalette :**
Championnat de France d'orientation Subaquatique.

Sports et loisirs

Souvenirs du Tour de France

Jeudi 8 juillet, sous une chaleur étouffante et comme un éclair, les coureurs de la grande boucle ont traversé Vésines. Les Chalettois étaient nombreux sur les trottoirs, aux fenêtres et aux terrasses des cafés pour encourager les « *forçats de la route* », expression que l'on a prêté au célèbre et brillant reporter Albert Londres le 7 juillet 1924. [Retour sur images...](#)



La caravane publicitaire dans Vésines



Franck Demaumont reçoit la médaille du Tour de France des mains de Bernard Hinault, à droite sur la photo, le directeur du Tour, Christian Prudhomme.



En attendant le Tour, démonstration de Trial avec les frères Fontenoy



Avant le passage du Tour ... en famille



Le maillot jaune, ce jour-ci, Fabian Cancellera, à la sortie du rond-point Allende



Passage du peloton rue des Vignes



Les enfants des centres de loisirs saluent les coureurs



Une des nombreuses décorations réalisées par la ville avec la collaboration du fleuriste du bourg, M. Guillaume

Histoire d'avant

Un beau soir l'avenir s'appelle le passé !

La libération de Chalette, le 23 août 1944, restera à jamais gravée dans la mémoire des quelque 7000 habitants de l'époque. La fin d'un long cauchemar et la renaissance d'une ville. Une journée chargée d'un fort impact psychologique : La France de Vichy qui collaborait avec l'occupant a disparu !

Celles et ceux qui ont connu cette journée « particulière » se souviennent encore d'un mercredi ensoleillé. Dès 8h00 du matin, les hostilités commencent, lorsque qu'un officier allemand, passant en moto devant Langlée, dans la direction des postes du Lancy, est abattu par le gardien de l'usine. Dans le même temps, l'Abbé Foucher en tentant d'obtenir du ravitaillement pour la population est assassiné ! La panique s'installe chez les Allemands, ils tentent par tous les moyens de retarder l'avance des forces alliées. A ce moment-là, ils ont encore la maîtrise des hauteurs de Puy-la-Laude, le pont de Corbeilles, la passerelle du grand Lancy, le quartier de Saint-Gobain, le chemin de Saint-Sébastien jusqu'à Villemandeur, la Comtée (Villemandeur) et la colline de Saint-Firmin. Mais les Américains et leurs 6 tanks arrivent déjà dans la plaine du Solin, tout près de l'usine Saint-Gobain. Les premières canonnades éclatent...

À 8h30 : La libération est en marche !

Vers 10h00, les choses se précisent, une vingtaine d'obus sont envoyés sur un poste allemand situé sur le pont de Corbeilles. L'infanterie allemande qui tenait le chemin

de Bel-Air doit alors se replier sur la Comtée. Deux heures plus tard, les Américains investissent la place Mirabeau... Des Montargois en profitent pour faire sonner les cloches de l'église à toute volée, presque aussitôt celles de Chalette répondent en écho, annonçant prématurément la libération, car celle-ci est loin d'être achevée ! En effet, vers 13h15, les tirs redoublent d'intensité sur tous les points où l'ennemi se trouve encore, quelques obus tombent à la Demi-Lune et d'autres à la Mauviette (Cepoy). Le Bourg est libéré sans dommage grâce à l'intervention courageuse de M. Tartinville de la rue Aristide Briand. Il va trouver une cinquantaine d'Allemands sur la route de Paris et leur demande de se rendre, ils s'exécuteront ! En revanche, la libération du Grand Lancy sera plus difficile, vers 13h30 quelques tanks venus de la rue Marceau se dirigent sur le Gué aux Biches. Il faudra faire appel à l'artillerie pour anéantir les dernières poches de résistance allemande.

Dans la soirée Chalette est libérée !

C'est la liesse ... la joie ... la fête ... la fête folle ! De mémoire de Chalettois on n'avait jamais vu un tel enthousiasme. Mais tous les habitants n'auront pas eu le bonheur de profiter de ces moments d'allégresse ! Ils avaient, comme bien d'autres au cours de ces années noires, décidé de porter haut les couleurs de la France. D'autres, au comble de l'injustice et de l'horreur, subiront malheureusement la barbarie de la déportation. Les monuments et les plaques de notre ville témoignent du sacrifice suprême de ces héros qui ont, dans la résistance, et à travers les combats du maquis de Lorris, donné leur vie pour nous assurer à tous un meilleur avenir. N'oublions jamais que les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé !

W. Le Bellec



23 août 1944 :
vers le 83 rue Gambetta

Cérémonie de la Libération de Chalette :

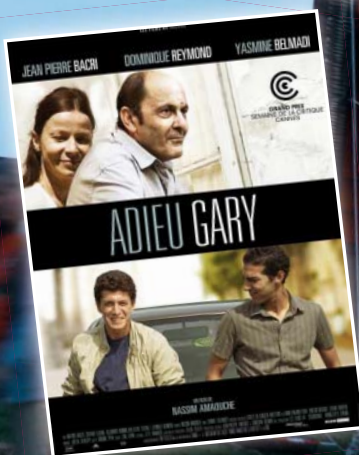
Lundi 23 août à 18h30, au monument aux morts de Chalette.

23 août 1944 :
vers le 83 rue Gambetta,
sur la moto, M. Chevreau,
et sur le trottoir, Mme
Christiane Dubout



A l'affiche

Sous les étoiles de Chalette



LE KID

Vendredi 13 août à 21h30
Place Jean-Jaurès,
Bourg

Comédie, Drame (1921)
Film réalisé par Charles Chaplin
Avec Charles Chaplin, Carl Miller,
Edna Purviance

Un pauvre vitrier recueille un enfant abandonné par sa mère victime d'un séducteur. L'enfant casse des carreaux pour aider son père adoptif, qui l'arrache à des dames patronnesses, puis le rend à sa mère, devenue riche.

ADIEU GARY

Jeudi 26 août à 21h30
Place Albert Camus,
Pontonnerie

Comédie dramatique française (2008)
Film réalisé par Nassim Amaouche
Avec Jean-Pierre Bacri, Dominique Raymond,
Yasmine Belmadi.

Au milieu de nulle part, une cité ouvrière vidée de sa population. Pourtant, certains habitants ont décidé d'y rester. Parmi eux, Francis, l'ouvrier consciencieux qui continue d'entretenir la machine sur laquelle il a travaillé toute sa vie ; Samir, son fils, qui revient dans le quartier après une longue absence ; mais aussi Maria, la voisine, vivant seule avec son fils José qui veut croire que son père est Gary Cooper. Il va donc l'attendre tous les jours dans la ruelle de ce no man's land contemporain, qui ressemble à s'y méprendre à un décor de Western...

État civil :

Naissances :

FIRMAN Ayoub, TANDIA Abou-bacar, BOURASS Anas, AÏT AÏSSI Cilyna, SAKIZLI Eymen, YILDIRIM Mehmet-Ali, YUKSEL Sinan, ALTUN Senanur, ALTUN Nisanur, SIVAKKUMAR Vithushkumar, THORE Alexis, NDIATH Mahmoud-Hamzah, NDIATH Himayah-Baaba, GARCIA--DA CRUZ Elisa, MARLIN--REAU Denyah, SHAHZAD Fatma, EL MESSAOUDI Zakarya, AYDIN Elvin, PEHLIVAN Ipek, VILLE Maëlle, VINCENS Benjamin, YERLIKAYA Resul, SIMÃO--CHATON Ednan, PÉPIN Malik

Mariages :

BAILLIF Steve - TEXIER Stéphanie, ALLALOU Redha - DJELLOUL DAOUADJI Assia, EL HABBOULI Mohsine - TOUMBINE Alia, GARNIER Claude - RAKOTOMANGA Nivo, ACHOURI Mansour - JOLY Hélène, BAYA LASSOUED Mahmoud - KHALIL Latifa, LO N'Diaga - VATERE Mélanie

Décès :

BERTHIER Guy, COSTON Michèle, GORDON Grégoire, DENIS EP CHERON Paulette, MENEAU Jean-Pierre, SAULNIER Alain, HOLUB Veuve TYSZKO Eudoxie, RIVIERE Claude, DE FARIA Antoine, PROCHASSON EP KARTACHEFF Marie-France

Brèves

Conciliateur :

Prochaine permanence
le 3 septembre sur rendez-vous
au 02.38.89.59.03. ou 59 .04

Avocat conseil :

Prochaine permanence
le 22 septembre sur rendez-vous
au 02.38.89.59.03. ou 59 .04

Conseil Municipal :

Prochaine séance publique le
lundi 20 septembre à 20h30
Salle du conseil municipal
Premier étage de l'hôtel de ville

Réunion des Comités de quartier :

- Bourg : le 1^{er} septembre à 18h00 - Résidence Louise Michel
- Lancy : le 8 septembre à 18h00 au restaurant scolaire du Lancy
- Vésines : le 9 septembre à 20h00 - Salle Roger Salengro
- Pontonnerie : le 15 septembre à 18h00 - Maison des associations
- Kennedy-Château-Blanc : le 22 septembre à 18h00 - Salle Polyvalente Ecole Pierre Perret